

Fiche descriptive

PER (prévenir enseigner renforcer)

Modèle de soutien comportemental positif

Clientèle cible : Le programme s'adresse aux parents d'enfants ayant une hypothèse ou un diagnostic de TSA avec ou sans déficience intellectuelle ou TCSP d'âge de niveau primaire.

Objectifs :

- Le programme PER permet d'intervenir, de comprendre les comportements problématiques et d'enseigner les comportements appropriés.
- Ce programme vise à supporter et outiller le parent d'enfant ayant des besoins particuliers dans la gestion de comportements problématiques.

Objectifs secondaires :

Le parent acquiert des connaissances et développe des compétences à travers les 5 étapes du programme :

- Cibler des comportements sur lesquels il est important d'intervenir pour le parent et l'enfant.
- Établir une prise de données rapide, facile et efficace pour une orientation des interventions qui soit objective et bien guidée.
- Mieux comprendre les fonctions des comportements de l'enfant (le pourquoi, le comment et les alternatives significatives pour celui-ci).
- Choisir des stratégies qui conviennent à la famille, le milieu et l'enfant.
- Accompagner le parent pour mettre en place ces stratégies.

Modalités :

- Suivi intensif et individuel
- 10 à 12 semaines
- Les rencontres peuvent avoir lieu en présentiel ou en Teams selon l'étape du processus clinique.
- Coaching pour les parents et/ou pour les partenaires par un intervenant.
- Le parent s'engage à participer à tous les suivis.
- L'intervenant est accompagné par un mentor PER.

Thématiques des étapes :

1. Identification des objectifs.
2. Collecte des données.
3. Évaluation fonctionnelle.
4. Sélection des stratégies (prévenir, enseigner, renforcer).
5. Rédaction de la grille d'intervention et du PID.

Coaching.

Critères de participation à la modalité individuelle :

Critères d'inclusion :

- Parent d'enfant ayant une hypothèse ou un diagnostic de TSA avec ou sans déficience intellectuelle ou TCSP, d'âge de niveau primaire.
- Avoir des objectifs atteignables durant le délai du programme.
- Parent **intéressé, motivé et disponible** à s'impliquer dans un programme de 10 à 12 semaines.

Critères d'exclusion :

- Usagers d'âge secondaire.
- Présence de comportements qui, compte tenu de leur fréquence et/ou de leur intensité ou sa nature nécessitent une analyse plus approfondie de la situation.
- La situation familiale présente plusieurs dimensions problématiques se surajoutant au diagnostic (ou à l'hypothèse diagnostique) de l'enfant. La nature de la situation familiale est complexe et nécessite une analyse approfondie, la situation familiale entrave la participation au programme PER.
- Si les comportements problématiques sont dus à des causes médicales ou physiologiques, suggérant alors d'avoir recours à une intervention spécialisée appropriée.